

A dater de cette époque, les parfums sont devenus, en France, un des besoins de toilette. L'art du parfumeur, auquel la chimie a imprimé de si grands progrès, sait conserver les odeurs les plus fugaces, et les offre à la beauté sous une infinité de formes dont la suavité témoigne de l'habileté du parfumeur.

CHAPITRE II PYSIOLOGIE DES ODEURS.

De leurs effets sur l'économie humaine.

Nous avons dit que les odeurs étaient des émanations invisibles, impondérables, des corps odorants; que l'air leur servait de véhicule et que le sens de l'odorat était l'appareil indispensable au moyen duquel nous pouvions les distinguer. Nous allons maintenant passer à la description de leurs effets sur notre économie.

Les odeurs produisent des effets aussi variés qu'étranges sur le système nerveux de l'homme et des animaux. La molécule odorante frappe d'abord les nerfs olfactifs; aussitôt ces nerfs sont mis en vibration, et, avec l'instantanéité du télégraphe électrique, les vibrations se communiquent au centre nerveux cérébral, où naît la sensation, le sentiment de l'odeur. Mais l'action vibratoire ne se borne point au cerveau chez les personnes impressionnables, elle se propage avec la même rapidité au système nerveux tout entier. Ce merveilleux mécanisme de la sensation et de la propagation des odeurs a été comparé à celui de la propagation des sons.—L'action des odeurs, tantôt forte et durable, tantôt faible et passagère, se manifeste par des résultats aussi variables que les tempéraments et les idiosyncrasies dans l'espèce humaine: cette action et les effets qui en résultent sont également subordonnés au mode actuel de sentir des personnes. Cette théorie étant admise, les effets les plus extraordinaires, les plus bizarres, produits par les odeurs, s'expliqueront facilement.

CLASSIFICATION PHYSIQUE DES ODEURS.

La classification des odeurs pour le physiologiste doit être différente de celle établie par le chimiste. Le premier n'étudie que les effets de l'odeur sur l'économie animale; le second soumet à l'analyse chimique et décompose les corps odorants pour isoler et découvrir les principes élémentaires de l'odeur. Nous ne donnerons ici qu'un aperçu de la classification du physiologiste, beaucoup trop complexe pour trouver place dans cet ouvrage.

Les odeurs *Toniques*, agissant sur l'économie animale, à la manière des aliments et boissons toniques ou confortantes.

Les *Débilîtantes* ou *écœurantes*, occasionnant les faiblesses, des lipthymies.

Les *Enivrantes*, donnant lieu à l'ivresse.

Les *Caustiques*, dont l'action prolongée occasionne la tuméfaction de la membrane muqueuse du nez et provoque des hémorragies.

Les *Névro-pathiques*, provoquant des agacements de nerf, des convulsions.

Les *Névrophiles*, ou *nervines*, amies des nerfs et calmant leur agitation.

Les *Hystériques* et *Antihystériques*, provoquant ou calmant les spasmes nerveux.

Les *Emménagogues*, ayant la propriété de rétablir le flux cataménial supprimé.

Les *Hypnotiques* ou somnifères, agissant comme les potions narcotiques.

Les *Vomitives* et *Purgatives*.

Les *Carminatives*.—Voyez ce mot dans le dictionnaire de l'Académie.

Les *Hilariantes*, excitant à la joie.

Les *Aphrodisiaques*, *Ambrosiaques*, etc., et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

L'expérience a prouvé que les émanations des fleurs appartenant à la famille des rosacées, des liliacées, des papillonacées et autres fleurs suaves, agissaient à la manière des narcotiques. Ces odeurs procurent d'abord une sorte d'ivresse voluptueuse; leur effet continuant toujours, l'innervation languit, la circulation se relentit, les artères et veines du cerveau s'engorgent, les paupières s'appesantissent, on tombe dans la somnolence. Si les émanations des fleurs sont abondantes dans une chambre étroite et bien close, la personne soumise à l'action des molécules odorantes est frappée d'un commencement d'asphyxie semblable à celle causée par l'acide carbonique. Au réveil on ressent un violent mal de tête, la respiration est gênée, la démarche incertaine; les yeux sont comme voilés, et, parfois, on éprouve des nausées, des défaillances. Tels sont les principaux symptômes que présentent les personnes qui ont eu l'imprudence de se coucher dans une chambre où se trouvaient des vases de fleurs odorantes.—Les odeurs exhalées par les parties vertes des plantes n'ont pas le même inconvénient et ne sont généralement pas nuisibles. La raison de la nocuité des fleurs et de l'innocuité des parties vertes est celle-ci: les fleurs absorbent l'oxygène de l'air, et lui rendent en échange de l'acide carbonique; les feuilles, au contraire, retiennent l'acide carbonique et versent de l'oxygène dans l'air.

Relativement aux effets singuliers produits par les odeurs, nous citerons le fait suivant.

Boerhaave nous apprend qu'il fut frappé d'ivresse en préparant une pommade avec de la jusquiame, et qu'il tomba renversé dans son fauteuil.

Boyle rapporte qu'étant allé chez un apothicaire de ses amis, où l'on pilait de l'ellébore noir, lui et tous ceux qui se trouvaient dans le même local furent purgés comme s'ils avaient pris médecine.

Orfila cite l'observation d'une dame qui éprouvait une tuméfaction de la face, aussitôt qu'elle sentait l'odeur d'un cataplasme fait avec de la farine de lin.—Cloquet rapporte un fait semblable.

Les émanations du chanvre, du noyer, des solanées et des papavéracées provoquent du sommeil.

Des journaliers qui arrachent la bêtoine pendant les chaleurs de l'été éprouvent tous les symptômes de l'ivresse.

L'odeur concentrée de la jusquiame produit des accidents cérébraux qui ressemblent au délire, à la folie.

Les émanations du safran frappent d'engourdissement, quelquefois de stupeur, les femmes qui le récoltent et les animaux qui en sont chargés.

L'odeur des cantharides occasionne le vertige;